

R-R REGISTRE DES RATIONS UTILISÉES À LA FERME

Nom de la ferme/identification du bâtiment	NIS :		
Gestionnaire du site :	Personne responsable :	Date :(aa/mm,	· /jj)

DIRECTIVES

Le gestionnaire du site ou la personne responsable des rations utilisées à la ferme doit compléter ce registre. Il doit être mis à jour chaque année, et lorsqu'une ration est modifié, ajoutée ou éliminée.

PPM = parties par million.

Médicament	Fournisseur Médicamentée Nom du médicament actifs/1 000 kg donne le l'ingrédients Période d'aliments	d'aliment ou ppm					
Fournisseur d'aliments		ino					
Nom ou Achetée numéro ou mélangée de la ration à la ferme							

Je reconnais que tous les aliments et ingrédients alimentaires reçus respectent le Règlement sur les aliments du bétail. Si un ingrédient alimentaire ne correspond pas à la description de la Partie 1 du Tableau canadien des ingrédients des aliments du bétail (TCIAB) ou figure à la Partie 2 du TCIAB, il est enregistré auprès de l'ACIA.

R-R REGISTRE DES RATIONS UTILISÉES À LA FERME

Gestionnaire du site :

NIS:

Médicament	Période de retrait						
	Gramme d'ingrédients actifs/1000 kg d'aliment ou ppm						
	Kg de médicament /1 000 kg d'aliment						
	Nom du médicament						
	Médicamentée	NON NON					
	Médica	Ino					
Fournisseur d'aliments							
Achetée ou mélangée à la ferme							
Nom ou numéro de la ration							

U pe reconnais que tous les aliments et ingrédients alimentaires reçus respectent le Règlement sur les aliments du bétail. Si un ingrédient alimentaire ne correspond pas à la description de la Partie 1 du Tableau canadien des ingrédients des aliments du bétail (TCIAB) ou figure à la Partie 2 du TCIAB, il est enregistré auprès de l'ACIA.